

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-56 du 9 Février 1982

chargeant le Camarade Roger GARBA,
Ministre des Fermes d'Etat, de l'Elevage
et de la Pêche, de l'intérim du Camarade
Grégoire AGBAHE, Ministre du Tourisme, de
l'Artisanat et des Loisirs pour compter
du 8 Février 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil
Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 8 Février 1982, le Camarade Roger GARBA,
Ministre des Fermes d'Etat, de l'Elevage et de la Pêche est chargé de l'inté-
rim du Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et des Loisirs pendant l'absence
du Camarade Grégoire AGBAHE.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 9 Février 1982

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KERREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PPRB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MFEPP-MTAL 6 PG/PPC 2
autres Ministères 20 DPE - DLC - INSAE 6 ICE et ses Sections 4 DAN 2 INSJA 2
DCCT 1 ONEPI - Gde Chanc. 2 UNB - FASJEP - BN 6 Préfets 6 BCP 1 JORPB 1.-